

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 juin 2016

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

CHOIX DES EMBLEMES DES ILOTS DE PROPRIETE

Par 7 voix pour, 6 voix contre et une abstention le Conseil municipal décide les îlots de propriété suivants :

- terrains RD 630, à gauche du pont SNCF
- Place du marché aux fruits
- Quartier les Planards à définir et mise en place d'une déclaration d'utilité publique

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du départ à la retraite de l'agent social titulaire à temps incomplet. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à pourvoir à son remplacement après adaptation du volume horaire nécessaire pour la garderie et la cantine.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LES TRAVAUX PERISCOLAIRES

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les devis concurrents des entreprises sollicitées pour des travaux d'aménagement de la cour du bâtiment périscolaire. Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, l'entreprise TP Réalisations pour un montant de 7 523,20 HT.

MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA TRESORERIE DE TAIN L'HERMITAGE

Par 13 voix pour et une abstention, émet le vœu que la décision de fermeture de la trésorerie de Tain l'Hermitage soit revue et que cet important service de proximité qu'est la trésorerie soit maintenu.

Pour extrait
en Mairie, le 14 juin 2016
le Maire,